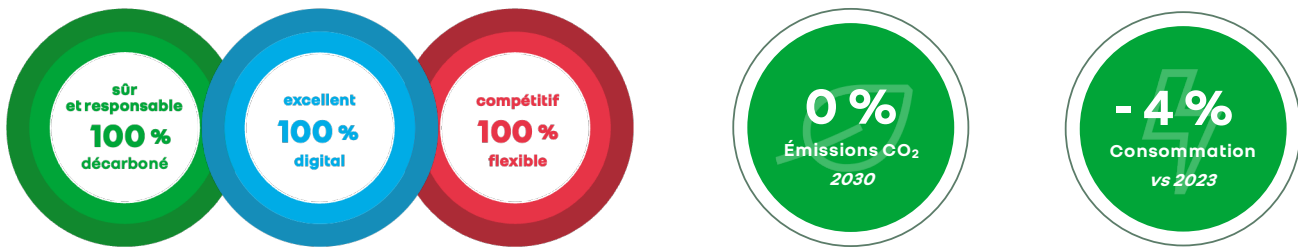


POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE & ÉNERGÉTIQUE

NOTRE AMBITION

Faire de l'usine du Mans le leader du châssis au cœur de la stratégie **Renault Group**.

Cette ambition s'inscrit dans un contexte où les exigences sont de plus en plus élevées, et l'environnement technologique et réglementaire en perpétuelle évolution.



NOS OBJECTIFS

En cohérence avec la politique environnementale de Renault Group, le site de Renault Le Mans s'engage à :

- Prévenir et réduire en continu l'empreinte environnementale et les impacts sanitaires de nos activités de fabrication, par :**
 - La maîtrise des consommations **énergétiques et des émissions, atmosphériques** dans le respect des objectifs de neutralité carbone du Groupe définis dans le plan Climat ;
 - La réduction à la source et la maximisation de la **valorisation des déchets** ;
 - La prévention de la contamination des **sols et eaux souterraines** ;
 - La maîtrise des **consommations d'eau** et des **rejets dans le milieu aquatique** ;
 - La maîtrise des **risques chimique et légionellose** ;
 - La prévention des **pollutions accidentelles** ;
 - La maîtrise des **nuisances sonores et olfactives** ;
 - L'utilisation au juste nécessaire des **matières premières** ;
 - La préservation de la **biodiversité**.
- Mettre en œuvre un Système de Management Environnemental (SME) certifié ISO 14001 et Energétique (SMÉ) certifié ISO 50001, en vue d'assurer l'amélioration continue des performances environnementales et énergétiques et de se conformer aux réglementations et aux engagements volontaires de Renault Group.**
- Sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux environnementaux et énergétiques et communiquer sur ses performances.**
- Contribuer à la protection des actifs matériels et immatériels et à la compétitivité du Groupe, notamment par l'étude des opportunités d'économie circulaire.**
- Prévenir et réduire les consommations énergétiques non nécessaires à nos activités ainsi que nos émissions CO₂ associées en :**
 - Développant les conceptions énergétiquement performantes ;
 - Favorisant les produits et services économes en énergies ;
 - Mettant à disposition l'information et les ressources nécessaires ;
 - Limitant et rationalisant le recours aux énergies primaires, en diminuant les pertes d'énergie fatale ;
 - Améliorant la performance des moyens ;
 - Travaillant sur les actions de rupture afin d'améliorer la performance énergétique.

Afin d'atteindre ces objectifs, le site Renault Group Le Mans définit chaque année son plan d'actions environnemental et énergétique et les moyens associés, en cohérence avec le plan stratégique du site, ses aspects environnementaux significatifs et la cartographie des risques environnementaux majeurs.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE RENAULT GROUP

- Créer de la valeur** : contribuer à la création de nouvelles sources de revenu et de profit au travers de solutions de mobilité innovantes et d'activités d'économie circulaire, contribuer à la compétitivité et la protection des actifs matériels et immatériels.
- Prévenir et réduire** : prévenir et réduire en continu l'empreinte environnementale des activités, des services et des produits tout au long de leur cycle de vie.
- Piloter** : mettre en œuvre un management environnemental sur l'ensemble du Groupe et de sa chaîne de valeur, en vue d'assurer le progrès continu et la conformité aux réglementations et aux engagements volontaires.
- Dialoguer et communiquer** : assurer une communication et un dialogue partie-prenantes transparents et responsables.

Les 4 domaines d'action prioritaires sont :

1. Changement climatique & efficacité énergétique
2. Ressources & économie circulaire compétitive
3. Santé & substances
4. Biodiversité et écosystèmes

NOTRE ENGAGEMENT

La Direction s'engage à appliquer cette politique et encourage toutes les personnes qui travaillent pour ou pour le compte de l'entreprise à collaborer à sa mise en œuvre.

« Je m'engage personnellement ainsi que l'ensemble du Comité de Direction, à mettre en œuvre cette politique et demande à l'ensemble des collaborateurs d'en appliquer les principes pour garantir la qualité et la conformité de nos organes. »

Le Mans, le 26 février 2024
Christophe CLÉMENT
Directeur de Renault Group Le Mans